



Commission scolaire des Appalaches

Service des ressources humaines

LISTE DE RAPPEL OFFICIELLE

Par ancienneté, par année d'inscription selon le critère capacité.
Révision du critère capacité au 1^{er} juillet de chaque année.

ENSEIGNEMENT
FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon la clause 13-2.05.18 de l'entente locale.

Nancy Roy
Conseillère en gestion de personnel

NR/cv

 **POUR AFFICHAGE**

